

7 heures

présentiel ou à distance

649 € HT

Tarif INTRA sur demande

Objectifs

- Anticiper les exigences des acheteurs publics en matière de RSE dans les marchés de maîtrise d'œuvre
- Intégrer des critères RSE pertinents dans les marchés des entreprises (CCTP, DPGF, mémoire technique)
- Communiquer efficacement leur engagement RSE aux collectivités et valoriser professionnalisation sur le sujet

Pour qui ?

- Architectes, urbanistes, paysagistes
- Économistes de la construction
- Bureau d'étude technique (BET) / ingénieurs fluides, structure, environnement
- Assistants à maîtrise d'ouvrage et coordinateurs de projets publics

+ d'infos



Programme

→ Cadre réglementaire et attentes des collectivités

- Loi Climat & Résilience, loi PACTE
- Les obligations croissantes des acheteurs publics
- Exemples concrets de critères RSE intégrés dans des marchés publics de MOE

→ La Responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

- Glossaire de la RSE
- Identifier vos parties prenantes (salariés, fournisseurs, clients...)
- Identifier les grands domaines d'action (environnement, engagement sur intégration des salariés...)
- Exercices

→ Valoriser ses engagements RSE dans le mémoire technique

- Comment répondre à un critère RSE dans un appel d'offres de MOE ?
- Quels éléments de preuve, quelles formulations ?
- Exercice pratique

→ Intégrer des critères RSE dans les marchés des entreprises

- Identification de critères de notation RSE en rapport avec l'objet des marchés des entreprises
- Identification d'indicateurs mesurables et suivi en phase exécution
- Atelier pratique

→ Montrer votre montée en compétence à vos clients publics

- Comment faire savoir à vos donneurs d'ordre que vous vous formez et vous engagez ?
- Utilisation de l'attestation de formation, de labels, de fiches projet RSE

Les + de la formation

Cette formation vous permet d'appréhender avec efficacité la prise en compte de critère RSE qui devient obligatoire et vous permet valoriser vos réponses.

Pédagogie innovante

- Un support de cours complet : Ce document servira de référence durant la formation et pourra être utilisé ultérieurement.
- Documents annexes : Des outils tels que des tableaux de suivi et des plans de classement seront mis à disposition pour aider les participants à être rapidement opérationnels.

Modalités d'évaluation

- En amont de la formation : recueil des besoins et auto-positionnement individuel,
- Tout au long de la formation : évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...
- En fin de la formation : auto-positionnement et évaluation individuelle des compétences acquises + un questionnaire de satisfaction pour juger de la qualité et pertinence du contenu.

Quiz rappelant les points clés de la formation